Agreste Martinique

Dossiers

Numéro 1 - février 2012

Bilan de cinq années de déclarations de surfaces graphiques

Les facteurs de déprise agricole ne sont pas encore clairement identifiés

Le Recensement Agricole (RA) de 2010 nous révèle une diminution de 22% de la Surface Agricole Utilisée (SAU) depuis 2001. Au delà des chiffres, il apparaît que la disparition des terres agricoles est peut être, plus souvent qu'on ne le pense, le fait de la déprise agricole. L'étude des déclarations du registre parcellaire graphique des exploitations agricoles nous permet de suivre l'évolution annuelle du territoire. Ce regard sur 5 années de déclarations de surface apporte quelques éléments de compréhension des facteurs de déprise agricole.

En 2011, 23 147 ha ont été déclarés en déclarations de surfaces. Ce chiffre comprend :

- 6 179 ha de banane export
- 3 906 ha de canne à sucre
- 2 918 ha de diversification végétale
- 7 234 ha de surfaces en herbe
- 1 497 ha de jachères
- 1 413 ha de bois et friches

Une diminution des surfaces agricoles déclarées depuis 10 ans constante, mais souvent erratique

30 000 ha ont été déclarés au moins une fois entre 2001 et 2010. C'est ce que révèle l'étude des déclarations graphiques de surfaces, cartographiant toutes les surfaces agricoles qui ont été au moins une fois déclarées par un exploitant.

Entre 2008 et 2010, cet « espace géographique » tombe à 24 800 ha. Il faut garder à l'esprit que les exploitants ne déclarent pas systématiquement tout ou partie de leurs surfaces, en raison d'oublis ou d'événements conjoncturels. En fait, les données doivent nécessairement être analysées sur 3 années pour fiabiliser l'estimation des surfaces en déprise agricole.

Globalement, il ne fait pas de doute que les gains en surface ne compensent pas les pertes. Ainsi, 1 610 ha déclarés en 2008 ne l'étaient plus en 2010.

On peut émettre l'hypothèse que ces parcelles sont certainement en voie de déprise agricole. La réponse à la question de savoir ce que ces terres sont en réalité devenues peut être apportée par les Orthophotos aériennes de 2010 et les informations des services du cadastre.

Eu égard à la diminution de la SAU, il apparaît clairement qu'il existe en Martinique un gisement de terres disponibles pour une vocation agricole.

Les déclarations graphiques confirment l'érosion de la SAU sur 10 ans. Cependant, trois grandes phases se distinquent :

- de 2001 à 2004, une augmentation graduelle des surfaces déclarées, due essentiellement à l'obligation progressive faite aux producteurs de déclarer l'ensemble de la SAU (voir "Définitions"), les surfaces initialement concernées étant la canne à sucre, la banane et l'ananas,



Agreste Martinique

- de 2005 à 2006, une baisse brutale de la surface déclarée de 11%, probablement du fait d'une augmentation des déclarations en 2005, en réaction à l'application nouvelle de l'exigence d'une déclaration de surface pour être éligible à la calamité de 2004 (excès d'eau),

- de 2006 à 2010, une surface variant autour de 23 000 ha. L'année 2008 a vu ses surfaces déclarées augmenter de manière significative. Le passage du cyclone Dean en 2007 a aussi eu pour effet d'encourager les exploitants à déclarer, afin de bénéficier des aides.

Cette dernière période a fait plus spécifiquement l'objet d'une analyse.

Les communes connaissent des évolutions différentes

Durant la période 2006-2010. 570 ha nets n'ont plus été déclarés. Le détail par commune montre que 3 communes représentent 50% de cette perte : Basse-Pointe, Rivière-Salée et Saint-Esprit. Au total, 13 communes connaissent une évolution négative sur cette période. Sur ces communes, les surfaces en canne à sucre ont diminué de 8%, celles en banane export de 22%. A l'échelle de la région, les pertes de surface en banane sont fortement corrélées à une diminution de la SAU globale. Au niveau communal. même si on constate une diminution de ces surfaces, ce lien n'est pas si fortement établi. Leur diminution est sans doute reliée à la perte d'autres cultures.

Les surfaces cultivées en lé-

gumes vivriers connaissent, pour ces communes, une baisse importante de 22% en 5 ans, tandis que les surfaces en herbe restent au contraire très stables dans le temps. Pour l'ensemble des communes martiniquaises, les sur-

faces en canne à sucre et banane export ont diminué respectivement de 9% et 10%. Certaines communes ont cependant un bilan positif. Depuis 2006 notamment, 5 d'entre elles comptabilisent près de 50% de la SAU nou-

vellement déclarée : le François (15%), le Lamentin (14%), Saint- Pierre (10,5%), Gros-Morne (8,5%). Celles-ci ont surtout gagné en cultures légumières (+ 40% pour le Gros-Morne, +53% pour le François).

Evolution des déclarations de surface entre 2001 et 2010

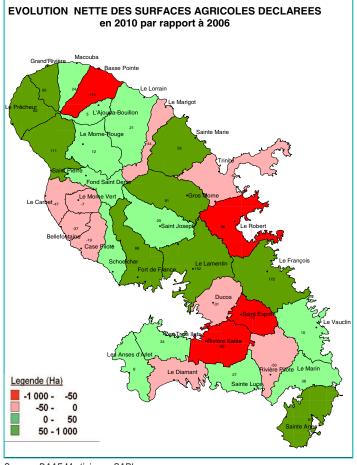
Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Surfaces déclarées (ha)	15 588	16 183	23 037	24 094	25 033	22 615	22 551	23 425	22 440	23 120

Source : DAAF Martinique - STER_Déclarations de surface graphiques

Poids des pertes en surface de 4 communes

Communes	Surface perdue entre 2006 et 2010 (ha)	Poids de la commune sur la perte totale 2006-2010 de la Martinique				
Basse-Pointe	113	19,6 %				
Rivière-Salée	88	15,2 %				
Saint-Esprit	72	12,4 %				
Le Robert	58	10,0 %				

Source : DAAF Martinique - STER_Déclarations de surface graphiques



1981 montrent une diminution annuelle des surfaces d'environ 500 ha par an. Au niveau des déclarations de surfaces, cette diminution n'est pas aussi linéaire. En effet, elle est soumise aux variations de régularité des déclarations. On ne peut observer cette tendance que sur une période d'au moins trois années consécutives de déclarations. Ainsi, les surfaces déclarées diminuent à un rythme d'environ 700 ha/an.

Les résultats du Recense-

ment Agricole (RA) depuis

Source: DAAF Martinique - SAPI

Evolution de la répartition des surfaces déclarées par classes

Classes de surface	DS 2006		DS 2007		DS 2008		DS 2009		DS 2010	
	surface (ha)	% / surface totale								
Moins de 1 ha	37	0,20%	23	0,10%	35	0,20%	38	0.20%	40	0,20%
1 à moins de 2 ha	290	1,30%	249	1,10%	277	1,20%	254	1.10%	260	1,10%
2 à moins de 5 ha	2 213	9,80%	2 063	9,10%	2 182	9,30%	2 292	10.20%	2 449	10,60%
5 à moins de 10 ha	2 621	11,60%	2 504	11,10%	2 574	11,00%	2 656	11.80%	2 683	11,60%
10 à moins de 20 ha	2 660	11,80%	2 608	11,60%	2 850	12,20%	2 712	12.10%	2 851	12,30%
20 ha et plus	14 793	65,40%	15 104	67,00%	15 508	66,20%	14 488	64.60%	14 826	64,20%
Total	22 614	100%	22 550	100%	23 426	100%	22 440	100.00%	23 110	100%

DS: déclaration de surface

Source : DAAF Martinique - STER_Déclarations de surface graphiques

La régularité des déclarations suit la sensibilité aux aides

La répartition de la SAU par classes de surface des déclarations graphiques montre que les exploitations ayant des surfaces totales d'au moins 20 ha déclarent systématiquement leurs surfaces. A contrario, les plus petites réalisent moins cette formalité administrative.

Les exploitants produisant de la canne à sucre et de la banane export déclarent régulièrement leurs surfaces, afin d'être éligibles aux aides POSEI.

En revanche, pour des surfaces inférieures, et surtout les plus faibles, l'évolution de ces surfaces est à considérer avec beaucoup de précaution. L'absence ou l'irrégularité des déclarations chez les petits exploitants entraînent des écarts qui ne peuvent être considérés comme un abandon d'activité. En d'autres termes, ces producteurs font le choix de se détourner des systèmes d'aides.

La canne à sucre et la banane sont de mieux en mieux déclarées

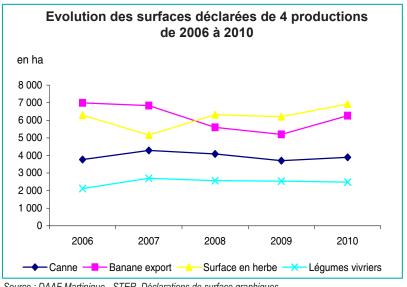
Sur la période 2006-2010, les déclarations en canne à sucre ont peu fluctué, excepté en 2007 où on constate une « perte » de 81 déclarants, mais une augmentation des surfaces de 12%. Depuis 2007, l'augmentation des surfaces est progressive, pour atteindre 3906 ha déclarés en 2011.

La surface moyenne par producteur est passée de 17 ha en 2006 à 19 ha en 2011.

Depuis 2008, l'effectif des déclarations se maintient aux alentours de 200.

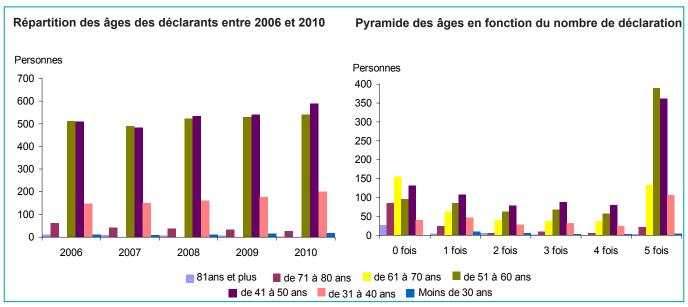
Entre 2009 et 2010, les surfaces déclarées en banane export ont augmenté de 20%. Depuis 2007, elles avaient tendance à diminuer (13%). Pour les bananes créoles, avec des surfaces bien moindres, on observe la même tendance (+30 ha entre 2010 et 2011).

En 2001, les déclarations de surface concernaient essentiellement les producteurs de canne à sucre et banane export. A partir de 2003, les chiffres se rapprochent de la réalité. Pour ces deux productions, les déclarations de surface suivent la même tendance que le RA: entre 2001 et 2010, les surfaces du RA en banane ont diminué de 31%, celles en canne à sucre ont augmenté de 19%. Entre 2003 et 2010, les surfaces déclarées en banane ont diminué de 33%, celles en canne à sucre ont augmenté de 7%.



Source : DAAF Martinique - STER_Déclarations de surface graphiques

Agreste Martinique



Source : DAAF Martinique - STER_Déclarations de surface graphiques

La plupart des déclarants ont plus de 60 ans

De manière quasi uniforme depuis 2006, les déclarants nés entre 1950 et 1969 sont les plus nombreux. Au sein de chaque classe d'âges, on note certaines évolutions : la population née entre 1950 et 1969 est devenue plus nombreuse d'années en années, tandis que celle née entre 1940 et 1949 diminue, passant de 267 individus en 2006 à 173 en 2010. On peut supposer qu'ils arrêtent leur activité. Les jeunes, nés entre 1970 et 1979, sont plus nombreux chaque année. Tout cela signifie que des personnes au delà de 40 ans s'installent encore, après, peut- on supposer, une autre carrière professionnelle. En effet, 39% des exploitants déclarant pour la première fois en 2010 ont entre 40 et 50 ans.

Le calcul de taux de déclaration permet d'estimer la réqularité de déclarations d'un exploitant sur une période donnée. Il apparaît que sur 5 ans, ceux nés entre 1950 et 1959 déclarent plus régulièrement.

En revanche, les jeunes déclarants nés entre 1980 et 1989 ne sont pas les meilleurs élèves : 33% d'entre eux ne déclarent qu'une fois en 5 ans. Seulement 16% déclarent chaque année.

Les seuls paramètres sociologiques n'expliquent pas la déprise agricole

Aucune corrélation significative n'a pu être mise en évidence entre les facteurs de l'âge, de productions, et de communes. Les raisons d'ordre économique seraient certainement plus déterminantes pour les causes d'abandon des parcelles. L'apport des Orthophotos et des données cadastrales permettra d'affiner l'analyse.

Lucile Vantard SISEP - DAAF Martinique

La déclaration de surface graphique : Définition

La réforme de la politique agricole commune (PAC) de 1992 a instauré un dispositif de paiement direct aux agriculteurs, système qui prévaut toujours à l'heure actuelle et qui a été étendu à l'Europe des 25.

Chaque administration nationale doit, pour gérer ce dispositif, utiliser un système de déclaration, de gestion et de contrôle des aides versées. Les aides perçues par les agriculteurs étant très directement liées aux surfaces cultivées, la réglementation a prévu que ces outils de gestion s'appuient sur un système d'identification des parcelles agricoles (SIPA) permettant de s'assurer de la réalité des terres déclarées.

En Martinique, ce système a été initié en 2001. Seules les cultures de canne à sucre, banane et ananas étaient alors concernées par les déclarations graphiques. Au fur et à mesure ont été rajoutées les autres spéculations, pour concerner la totalité des exploitants en 2004-2005.



Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la Martinique

Service de l'Information Statistique Économique et de la Prospective Jardin Desclieux BP 642 - 97262 Fort-de-France Cedex Tél.: 05 96 71 20 40 - Fax: 05 96 71 20 39

- Directrice de la publication : Sabine HOFFERER Conception : Délice Nicar
- Impression : SSP Toulouse
- ISSN : en cours
- © Agreste 2012
- - Dépôt légal : à parution
 - Prix: 2,50 €